



Probleme avec le pere de mes enfants

Par **tatali**, le **07/04/2008** à **10:59**

bonjour,

je suis séparée du père de mes filles depuis 4 ans, sur décision du tribunal il a droit a prendre ses filles tous les quinze jours, moitié des vacances scolaire avec possibilité de décaler a cause de son métier (il est militaire). Pendant près de trois ans et demie il est venue chercher ses filles en moyenne une fois par mois voir tous les un mois et demie prétextant toujours des permanences ou des missions de dernières minutes. Il me prévient toujours au dernier moment la veille au soir voir le jour meme, il arrive a l'heure qu'il veut , les ramène a l'heure qu'il veut en me disant qu'il y avait du monde sur la route (il a en moyenne deux heures de route). En trois ans il ne s'est quasiment jamais soucier de ses filles, quand il vient les chercher je dois tous lui fournir, vetement, siège auto, gel douche, shampooing etc..Seulement depuis quelque mois il a une compagne et depuis il vient chercher ses filles régulièrement, il leur paye plein de sorti, il leur fait faire les devoirs avant il n'avait jamais le temps. Bref le père parfait, et les filles m'ont avoué qu'il leur monte la tete contre moi et mon conjoint. Il nous fait passer pour des méchants, il leur dit qu'il va "casser la gueule" à mon conjoint si il les touches, que je ne m'occupe plus d'elle depuis qu'on a eu un bébé, qu'il n'est pas leur frère, que je les habille mal que je fais n'importe quoi. J'ai voulu m'expliquer avec lui seulement il nie tout jusqu'a accusé ses propres filles de mentir. Aujourd'hui je n'en peux plus je ne peux rien prouvé. Il fait a mes filles se qu'il m'a fait a moi il, il raconte tout ca quand il seul avec elle donc les filles n'ont plus ne peuvent rien prouver. Il nous rend la vie impossible et je sais plus quoi faire

Par **belette**, le **16/04/2008** à **20:39**

bonsoir,

je comprend ce que vous ressentez car je suis dans la même situation que vous seul problème je n'avais pas de preuves devant le JAF et j'ai perdu mon appel, donc assurez-vous que vos filles parlent à un psy des enfants et qu'elle parle de tout ça au psy! amassez le maximum de preuves et après faites appel, bon courage